

Les mensonges du Parti socialiste genevois

Rappel de notre initiative :

Initiative 121

(2 alinéas nouveaux dans l'article 27 de la loi actuelle)

Article 27

1. L'école primaire comprend six degrés ou années d'étude.
2. Le passage d'un degré à l'autre n'est pas automatique. (nouveau)
3. Les conditions de promotion annuelle des élèves sont déterminées, à partir de la 3e année primaire, par une évaluation continue, chiffrée (de 1 à 6) et certificative. (nouveau)
4. Les normes de promotion et les conditions d'admission des élèves sont fixées par le règlement.

Le Parti socialiste genevois (PSG) a publié un argumentaire en 6 points.
L'Arle y répond.

PSG - *NON à une école de la sélection*

L'école ne doit pas être basée sur la sélection des élèves conformes et l'exclusion des autres, mais sur la réussite pour toutes et tous. Or, l'école actuelle permet de diversifier les prises en charge et les moyens d'enseignement. L'initiative et le contre-projet veulent au contraire revenir à une école de la sélection.

Réponse :

Rien, dans l'initiative, ne va dans les sens de la sélection des élèves. Les normes de promotion sont renvoyées au règlement, les normes actuelles peuvent donc rester en vigueur. Tous les appuis sont possibles.

Demander que le passage d'un degré à l'autre ne soit pas automatique est nécessaire. L'initiative juge indispensable d'évaluer le niveau exact des connaissances des élèves. Le contraire aboutirait obligatoirement à une baisse de niveau.

PSG - *NON à une mesure inefficace*

L'initiative et le contre-projet veulent réintroduire le redoublement. Or, l'expérience et de nombreuses études démontrent qu'une telle mesure est inefficace: si au début le-la redoublant-e obtient de meilleurs résultats (ce qui est logique, puisqu'il connaît déjà les notions abordées), il parvient ensuite rarement à maintenir de bons résultats. De plus, son estime de lui-même tend à diminuer, car il se croit moins compétent que les autres jeunes de son âge.

Réponse :

L'initiative ne réintroduit pas le redoublement qui a toujours existé et reste actuellement en vigueur. Le redoublement est une mesure exceptionnelle qui donne à l'élève la possibilité de reprendre confiance en lui et de rattraper son retard. Contrairement à ce que dit le parti socialiste, « le redoublement n'a aucune répercussion négative sur les plans social et émotionnel des redoublants ». C'est le contraire qui se produit, comme le fait apparaître la dernière grande étude suisse sur le sujet (Bless, Bonvin, Schüpbach, « Le redoublement scolaire », éd. Haupt, Berne, 2005, p. 130).

PSG - *NON à plus d'échecs*

Le contre-projet prévoit que, pour être promu au cycle, l'élève devrait obtenir une moyenne de 4 en français et en mathématique. Avec une telle mesure, tou-te-s les élèves qui passent actuellement en B [au CO] seraient en échec. Que ferait-on des 700 à 800 élèves concernés chaque année? Les enseignant-e-s devraient-ils baisser artificiellement leurs exigences, ce qui entraînerait un nivellement pas le bas?

Les partisan-e-s du contre-projet ne répondent pas à ces questions. Leur modèle d'école élitiste n'a que faire des élèves en difficulté. Elle les laisse tout simplement sur le carreau.

Réponse :

En ce qui concerne l'initiative, nous rappelons que celle-ci renvoie les normes de promotions au règlement qui est fixé par le DIP. L'affirmation du parti socialiste ne la concerne donc en aucun cas.

Nous n'avons pas à répondre pour le Contreprojet. Néanmoins, il est étonnant de voir que le parti socialiste évite soigneusement de signaler l'article 27D du contre-projet qu'il fustige :

Art. 27D Promotion

3. a) La promotion ordinaire à la fin des 2e et 3e cycles est basée sur le bilan certificatif. Les objectifs d'apprentissage doivent être atteints dans chacune des trois disciplines correspondant aux savoirs de base.

b) Le règlement prévoit les conditions de promotion dérogatoire et les mesures d'accompagnement qui permettent aux élèves qui n'ont pas atteint tous les objectifs d'apprentissage ou qui ont notablement progressé au cours du cycle de poursuivre leur scolarité au cycle suivant.

4) Si, à la fin de l'école primaire, les conditions de promotion ordinaire ou dérogatoire ne sont pas atteintes et que l'autorité scolaire se trouve dans l'impossibilité de prolonger à nouveau le cycle III pour un élève en difficulté, l'orientation de celui-ci est faite de cas en cas en concertation avec la direction générale du cycle d'orientation et les écoles préprofessionnelles.

Le Cycle, c'est son nom, a pour mission d'orienter. Dans ces conditions, qui reste sur le carreau ? Personne, sauf dans la propagande du parti socialiste.

PSG - *NON au rejet de ce qui marche ailleurs*

Les pays qui ont obtenu les meilleurs résultats dans les comparaisons internationales (PISA) n'appliquent pas une logique de sélection. La Finlande n'a pas de notes, pas de redoublement, pas de sélection jusqu'à 16 ans et elle obtient les meilleurs résultats. Pourquoi faire le contraire à Genève? Pourquoi rejeter ce qui marche ailleurs?

Réponse :

Il y a ici plusieurs erreurs grossières.

Premièrement, la Finlande connaît un redoublement possible à tous les degrés (environ 0,5 % des élèves chaque année, ce qui n'est pas négligeable). Notons aussi qu'environ 10 % des élèves qui terminent la 9e année (16 ans) choisissent de faire une 10e année supplémentaire, c'est-à-dire concrètement de redoubler volontairement, pour pouvoir faire ensuite la filière gymnasiale de leur choix.

Deuxièmement, la Finlande a des carnets avec notes de 13 à 16 ans (de la 7e à la 9e année). Auparavant, les maîtres du primaire peuvent mettre des notes sur les travaux, ce dont ils ne se privent pas.

Troisièmement, les autres pays en tête à PISA (Corée, Japon, Canada, en particulier ses provinces anglophones qui ont de bien meilleurs résultats que le Québec) mettent des notes et autorisent les redoublements.

Quatrièmement, on se demande pourquoi aller chercher si loin des exemples dans des pays dont les caractéristiques ne permettent pas des comparaisons pertinentes avec Genève. Pourquoi ne pas citer le Valais et Fribourg qui, en comparaison internationale, sont en tête du classement PISA et qui pourtant fonctionnent avec des notes comme le réclame notre initiative ?

L'argumentaire révèle ici ce que veut réellement le parti socialiste : supprimer purement et simplement les travaux notés et le redoublement. Et c'est sans doute ce qu'il fera s'il gagne cette votation.

PSG - NON à une évaluation qui informe moins

De nombreux parents apprécient la manière dont l'information sur le travail de leur enfant est maintenant présentée, avec une évaluation qualitative très bien expliquée et des notes qui permettent de situer l'élève. Or, l'initiative et le contre-projet proposent de recourir uniquement aux notes. Cela revient à proposer une évaluation moins complète. Est-ce vraiment ce que veulent les parents?

Réponse :

Nous avons toujours dit que les commentaires sont les bienvenus à côté des notes. Ils sont fournis depuis longtemps à l'école et notre argumentaire les encourage. Il n'y a rien de nouveau sur ce plan dans l'école genevoise, sauf à dénigrer le travail antérieur des maîtres. De plus, dans les nouveaux carnets depuis la rentrée 2005, la place laissée aux commentaires a notablement diminué. D'autre part, ces bulletins sont remis à trois reprises seulement durant l'année alors qu'auparavant, c'était à 6 reprises... Et le parti socialiste ose parler d'évaluation qualitative plus fréquente !

PSG - NON à la mise en concurrence des écoles

Le contre-projet de la droite prévoit de mettre les établissements publics en concurrence. Un tel système creuserait les inégalités sociales, puisque seules les familles les mieux informées et économiquement favorisées pourraient tirer profit de ce nouveau marché. Tout simplement inacceptable!

Réponse :

Nous n'avons pas à répondre pour le Contreprojet. Néanmoins, le contreprojet préconise d'évaluer les résultats des réformes, ce qui semble indispensable.

En conséquence, nous appelons les Genevois à ne pas se laisser tromper par la propagande misérabiliste du Parti socialiste genevois et à voter 2 X OUI le 24 septembre.